

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 11 mai 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville  
Valère Huet  
Denis Fortin  
Mmes Nathalie Francoeur  
Laurence Beaudoin

Absence : monsieur Patrick Simony

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et secrètes. et Léona Francoeur, sec-sdj. de même que monsieur Yvan Pruneau ins.mun.

2- **Ouverture de la séance**

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution #104-05-15

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois d'avril
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : enregistreur de données (Yvan) à venir
  - 9.2 : autorisation signature document pénélope
  - 9.3: facture coupée Lafontaine Leclerc/bris petite Anse
  - 9.4 : soumission branchement dirigé (Yvan)
  - 9.5 : engagement personnels saisonniers (rencontré par le conseil)- listing de tâches et horaire de travail bien déterminé
  - 9.6 : si soumissions reçues aréna
  - 9.7 : semaine embellissement et ouverture éco-centre (clés en circulation)
  - 9.8 : achat : roues en aluminium camion vidange (800\$=4roues, 4 pneus
  - 9.9 : nettoyage prise d'eau
  - 9.10 : container à tous les commerçants- sécurité employés
  - 9.11 : connection fosse septique (ceux qui restent)
- A) rappel citoyen route Langlais
- B) seal camion
- C) fleurs
- D) formation RDD
- E) trailer
- F) canon à déménager
- G) composteur
- H) bureau de poste
- I) Revue annuelle cadets
- J) Assemblée générale bibli
- K) Festival en chanson
- L) statu quo école
- M) soumission camion déneigement
- N) Réunions conseil
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

#### **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS**

Résolution # 105-05-15

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2015, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2015 est approuvé avec correctif du numéro et du proposeur à la résolution portant sur la clôture de séance : # 103-05-15 et proposeur Marcel Mainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5- CORRESPONDANCE DU MOIS**

1. Assemblée Nationale : Lettre de Monsieur Marcel Mainville
2. Min. de la Famille : Versement Municipale amie des aînés 1 430.21 \$
3. Magazine Gaspésie : Assemblée 28 mai 2015
4. Invitation Corps Cadets revue annuelle samedi 16 mai a Gros-Mornes a 14h00
5. Unité Régionale loisirs : Sensibilisation saines habitudes
6. Service canada : Projet étudiant
7. Assemblée générale biblio a Cap-Chat le 6 juin
8. Laurent Gélinas : Formation RDD le 4 juin a Gaspé
9. FQM : Informations
10. Semaine de la sécurité civile du 3 au 9 Mai
11. LVM : offre de services mise a jour site de prelevement eau potable
12. Quebec Municipal : Fondation rues principales
13. FQM Rencontre avec le président ce MARDI 12 MAI A GRANDE-VALLÉE DE 19H À 21H00..INSCRIPTION le plus vite possible
14. Festival en Chanson : Demande de don comme par le passé : 300 \$ vous donne droit à une visibilité **drapeau, prise de la parole, logo et une paire de billets** pour le spectacle  
Conseil de l'eau : Réponse à notre projet
15. Bruno Bernatchez : Information importante sur les cours d'Eau
16. L'inscription a-t-elle été faite ? 12 Mai Gde Vallée
17. MMQ : Information
18. Fond Dan Gaudreau : Remerciement

Dépôt du rapport de l'Agente de développement

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

#### **6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs.

#### **7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> avril AU 30 avril 2015**

Résolution # 106-05-15

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'avril de la municipalité pour un montant de 71 683.39\$. projet : 20 838.48\$ et pour les loisirs : janvier : 1 023\$, février : 4 255.67\$, Mars : 2 231.65 et Avril : 1 555.84\$ Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 107-05-15

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

**SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :**

Notaire Jacques Bouchard Inc. Honoraires professionnels : 413.91 \$  
Ech-Plan : Esquisse patinoire Cloridorme : 655.36 \$  
Aréo Feu : Lance pompier : 1 710.26 \$  
Tremblay, Bois Mignault : Services professionnels : 591.90 \$  
Sécurité Médic : Habit Tyvek pour éboueur, habits de signaleur : 730.28 \$  
Ministre des Finances : Police : versement de juin : 15 416. \$  
Evue de la Gaspésie : cotisation 2015-2016 : 444.21 \$  
auger Ford : 1 5841.46 \$  
Laboratoire BSL : ANALYSE D'EAU : 956.02 \$BPR : 2 658.636 \$ +918.80 \$ +15 905.78 \$ + 5945.83 \$  
Groupes Bouffard : 323.13 \$  
G.Coulombe : réparation lumières : 1 482.03 \$  
axi Métal : pompe camion incendie : 2 224.96 \$  
anadian Tire : Achat outils site de traitement ( paye par Yvan Pruneau) 432.82 \$  
Mauger Ford : 2 695.00 + 680.36 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

9.1 monsieur Pruneau est toujours en démarche afin de satisfaire les exigences du gouvernement

9.2 Résolution # 108-05-15

Formulaire de renonciation de responsabilités

**SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Dufresne à remplir le formulaire de renonciation de responsabilités, le signer et l'acheminer à Patrimoine Canada, concernant la subvention obtenue dans le cadre du programme DCAP.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9-3 Résolution # 109-05-15

Bris au 345, route 132

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à une analyse de fuites de son réseau par une firme spécialisée, soit LCS au coût de 10 106.30\$ tel que demandé par le MAMOT;

**CONSIDÉRANT QUE** les endroits ciblés ont été réparés et que la plus grosse fuite se situait au 345, route 132 à Petite-Anse;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité dans son intérêt devait remédier à cette situation, car nous ne cadrions pas dans les normes du ministère et notre bilan en eau potable était extrêmement élevé;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux en coupant l'eau se sont rendus compte que le bris était en dessous de l'asphalte et avait été provoqué durant les travaux de réfection de la route 132 par Lafontaine Leclerc;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé d'entreprendre les démarches nécessaires afin de régler ce dossier et ce le plus tôt possible étant donné que la résidence du 345, route 132 se vidait par-dessous car l'eau sortait par-là (une vraie chute) et que la municipalité devait obligatoirement diminuer son débit;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués ont occasionné des coûts élevés à la municipalité, ce dont nous n'étions aucunement responsables;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme a décidé de rester sur sa position.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : autre solution plus avantageuse trouvée

9.5 Résolution # 110-05-15

Engagement personnels saisonniers

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE les personnes suivantes soient et sont engagés :

Daniel Huet préposé à l'entretien des terrains municipaux (voir liste contrat de travail) taux horaire 16.78, 40 hres/semaine débutant le 18 mai. Rencontre avec mesdames Jocelyne Huet et Nathalie Francoeur le 20 mai à 13h00.

Conrad Côté et Yvan Côté, pour divers travaux, programme SEMO subventionné à 65%, taux horaire Conrad et Yvan 15.45\$- 40 hres/semaine- maximum 20 semaines- sous la supervision de Yvan Pruneau. Début le 25 mai, conditionnel à l'approbation des responsables du programme SEMO.

Jean Guy Côté, préposé aux infrastructures; taux horaire de 15.45\$, 40 hres/sem. Maximum 20 semaines pour travaux de rénovation, réparation, peinture, terrain de jeux, bâtiment éco-centre, projet chaffaud, site de la penelop etc...cette dépense est assumée en entier par le fonds Cartier énergie. Début le 18 mai.

Lucie Lachance et Suzie Huet 15.45\$/hre, 40 hres/sem pour une durée de 14 semaines pour le café-boutique du Havre; Léonie Gauthier, 15.45\$/hre/40hres/sem pour une durée de 14 semaines le coût relié à ces engagements est assumé par les profits des boutiques et par le fonds Cartier énergie. Début du projet : 7 juin Jacynthe Langlais, 15.45\$/hre, à déterminer par SEMO pour le nombre d'heures/semaine pour un maximum de 14 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

9.6 /A Résolution # 111-05-15

Devis de performance/Aréna

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE suite aux demandes de soumissions acheminées à deux  
firmes d'Ingénieur, soit Roche et Tétra Tech.

QUE ce que l'on voulait spécifiquement : un devis prêt à  
être acheminé sur SEAO (Clé en main) et une analyse de  
nos soumissions.

QUE le meilleur prix est Tétra Tech pour un montant de  
5 010\$ plus taxes, dont ce petit contrat leur est  
octroyé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 /B Résolution # 112-05-15

Chargé de projet/aréna

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal retienne les services de Tech  
Plan pour un montant de 12 624.26\$ taxes incluses comme  
chargé de projet selon l'offre de services qu'il nous a  
acheminé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-7 Résolution # 113-05-15

Semaine embellissement et ouverture de l'éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE la semaine d'embellissement se tiendra du 1<sup>er</sup> au 5  
juin inclusivement selon les directives transmises à  
chaque citoyen.

QUE l'éco-centre sera ouvert le mercredi seulement de  
16h30 à 19h30 à compter du 3 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 annulé

9.9 Résolution # 114-05-15

Nettoyage prise d'eau

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal  
à procéder aux achats nécessaires afin d'effectuer le  
nettoyage de la prise d'eau (filtreur de gélinite, 7  
voyages de cassé, etc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

9.10/A Résolution # 115-05-15

Conteneur usagé

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal vendra les containers usagés 1 000\$ à ceux qui seront intéressés à en obtenir un, surtout les commerces n'ayant pas encore le leur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-10/B Résolution # 116-05-15

Conteneur de 40 pieds/éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal achète le conteneur de Les excavations 3G au coût de 5 300\$ plus taxes à condition qu'il soit dans un très bon état. Si ce n'est pas le cas, la transaction se fera avec l'autre soumissionnaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-11 monsieur Pruneau procèdera à la vérification des fosses, incluant celles qui ne sont pas encore branchées

A- Un rappel sera acheminé au propriétaire en question

B- Résolution # 117-05-15

Achat pièce camion

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU l'achat d'un seal pour le camion à ordures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-Résolution # 118-05-15

Achat de fleurs

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme apportera une attention particulière à la décoration du village en prévision des activités d'été et autorise l'achat de fleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-Résolution # 119-05-15

Formation RDD

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme autorise messieurs Yvan Pruneau et Léo Francoeur à participer à la formation qui se tiendra à Gaspé le 4 juin prochain au coût de 186.80/1.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Résolution # 120-05-15

Achat de trailer

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme achète un trailer au coût de 2 069.49\$ taxes incluses chez Wilbrod Bélanger et Fils inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Résolution # 121-05-15

Site du « Penelopp »

CONSIDÉRANT QUE diverses activités auront lieu l'été 2015 concernant le naufrage d'un trois mats Anglais à Pointe-à-la-Frégate et qu'un site y sera aménagé;

CONSIDÉRANT QUE le canon qui était précédemment près de l'église et dernièrement qui se retrouve au parc des références est le canon du Penelopp;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le canon soit déménagé au site prévu à cet effet à l'Anse-aux-Canons et y soit installé de façon permanente sur une base de ciment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G)- Résolution # 122-05-15

Composteur individuel

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la secrétaire adjointe, madame Léona Francoeur à faire les démarches afin d'obtenir des composteurs individuels et organisé une rencontre avec un responsable de la Régie afin d'informer les citoyens qui désirent composter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H)- Résolution # 123-05-15

Résolution appui /bureau de poste

CONSIDÉRANT QUE le courrier est un service essentiel pour un grand nombre de personnes surtout dans nos petites communautés;

CONSIDÉRANT QUE nous jugeons que Poste Canada doit continuer de réaliser sa mission première pour la vitalité de nos communautés en continuant à offrir le même service;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme est contre la privatisation de son bureau de poste public et demande au gouvernement canadien de revoir ses priorités et de conserver les services postaux qui font partie intégrante de notre communauté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I)- Résolution # 124-05-15

Revue annuelle du Corps de cadets Gros Morne

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE la municipalité mandate madame Laurence Beaudoin à  
représenter le conseil municipal lors de cette  
représentation qui se tiendra le 16 mai prochain.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés  
selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J) Résolution # 125-05-15

Assemblée générale annuelle des bibliothèques

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE la municipalité autorise deux bénévoles de la  
bibliothèque à se rendre à Cap Chat le 6 juin pour  
l'assemblée générale.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés  
selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Résolution # 126-05-15

Festival en chanson

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme est heureuse de  
contribuer au festival en chanson de Petite Vallée pour  
un montant de 300\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Résolution # 127-05-15

Demande de statu quo

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme demande à la  
Commission Scolaire des Chics Chocs de conserver les  
acquis à l'école Notre Dame de Cloridorme, soit le statu  
quo pour le nombre de classes, afin de conserver notre  
école ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Résolution # 128-05-15

Soumission SEAO/camion déneigement

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale  
à inscrire sur SEAO le devis préparé par l'inspecteur  
municipal afin d'obtenir des coûts pour un camion de  
déneigement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N) Résolution # 129-05-15

Rencontre FQM et SADC Gaspé

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme mandate ses  
conseillers à participer à une rencontre organisée par la  
FQM mardi le 12 mai à Grande-Vallée et une autre à Gaspé  
organisée par la SADC le 13 avril.

QUE les frais inhérents à ces déplacements sont  
remboursés selon la politique en vigueur dans la  
municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Qu'il se rend au congrès cette semaine, prise de  
possession du site de traitement, remplacement de  
pancartes, et encore 5 citoyens dont l'eau est gelée.

11- Rapport du chef pompier

Monsieur Yvan Pruneau mentionne un bris de pompe sur  
l'auto-pompe et qu'il sera réparé demain.

- Note de la directrice générale : remise d'une balance  
de vérification à tous les membres du conseil  
municipal de même qu'un état des revenus et dépenses.

## **12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens à la période de  
questions.

Début des travaux d'été et sur l'école et la résolution  
de la municipalité.

## **Clôture de la séance**

13-Résolution # 130-05-15

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

